

Fabrique d'Eglise Saint-Boniface à Ixelles

Rue de la Paix 21 à 1050 Ixelles, numéro d'entreprise 0211.138.019

Compte 2018

RECETTES		
Chap. I : recettes ordinaires	Budget 2018	Compte 2018
1. Loyers de maisons & interventions dans les charges d'eau, gaz & électricité	11.500,00	7.612,00
2. Fermages		
3. Fermages de biens en nature		
4. Rentes foncières en argent		
5. Rentes foncières en nature		
6. Revenus de fondations, rentes		
7. Revenus de fondations fermages	6.500,00	6.579,55
8. Intérêts de fonds placés sur hypothèques		
9. Intérêts de fonds placés sur l'Etat		
10. Intérêts de fonds placés sur la Caisse d'Epargne		
11. Intérêts de fonds placés en autres valeurs		
12. Coupes de bois		
13. Produit de cimetièrre, vente d'herbe		
14. Produit des chaises, bancs, tribunes		
15. Produit des troncs, quêtes et oblations	2.000,00	3.483,93
16. Droits de la Fabrique dans les inhumations		
17. Supplément de la commune pour les frais du culte	127.396,90	54.230,00
18. Autres recettes		
a) Récup. Chauffage -eau- électricité		1.000,27
b) Mariages		
c) Récupération frais électricité suite aux travaux		
d) Concerts et mise à disposition de l'église	2.500,00	1.800,00
e) Vente de cierges	500,00	4.067,63
f) Avances par des tiers		26.000,00
Chap. II : recettes extraordinaires		
19. Reliquat du compte de l'année 2017		
20. Excédent présumé des exercices antérieurs		
21. Emprunts		
22. vente de biens, coupes extraordinaires		
23. Remboursement de capitaux		

24. Donations, legs		
25. Subsidés extraordinaires de la commune		
26. Subsidés extraordinaires de la Région		
27. Subsidés extraordinaires de l'Etat		
28. Autres recettes extraordinaires		
a) Wateringen		
b) Autres subsidés		
Total des recettes extraordinaires	0,00	0,00
Récapitulatif recette ordinaire	148.396,90	104.773,38
Récapitulatif recette extraordinaire	0,00	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	148.396,90	104.773,38
DEPENSES		
Chap. I : dépenses relatives à la célébration du culte, arrêtées par l'Evêque	Budget 2018	Compte 2018
Objet de consommation		
1. Pain d'hôtel	250,00	247,67
2. Vin		
3. Cire, encens et chandelles	500,00	376,26
4. Huile pour la lampe ardente		
5. Eclairage	4.000,00	8.510,24
6. Chauffage	12.000,00	12.183,92
Entretien du mobilier		
7. Entretien des ornements et vases sacrés		
8. Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie		
9. Blanchissage et raccommodage du linge		
10. Nettoyement de l'église		
11. Autres		
Autres frais nécessaires à la célébration du culte		
12 Achats ornements et vases sacrés		
13. Achats de meubles, ustensiles sacrés		
14. Achat du linge d'autel		
15. Achat de livres liturgiques		
Total dépenses arrêtées par l'Evêque	16.750,00	21.318,09
Chap. II dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la Région		
I. DEPENSES ORDINAIRES		
Gages et traitements		
16. Salaire du clerc		
17. Salaire du sacristain	20.000,00	20.987,00
18. Salaire des choristes		
19. Salaire de l'organiste	9.000,00	8.957,45

20. Salaire souffleur		
21. Salaire des enfants de chœur		
22. Salaire des sonneurs		
23. Salaire du porte-croix		
24. Salaire du bedeau		
25. Salaire du suisse		
26. Salaire d'autres employés		
Réparations locatives		
27. Entretien et réparation de l'église	2.500,00	6.645,26
27 A. Franchise à payer suite au Sinistre		
28. Entretien et réparation de la sacristie		
29. Entretien et réparation du cimetière		
30. Entretien et réparation du presbytère		
31. Entretien et réparation sur d'autres propriétés bâties		
32. Entretien et réparation de l'orgue	1.000,00	912,95
33. Entretien et réparation des cloches	500,00	265,33
34. Entretien et réparation de l'horloge		
35. Entretien et réparation autres		
35 A. Chauffage	2.000,00	2.176,20
35 B. Extincteur	750,00	458,63
35 C. Ascenseur	1.000,00	455,80
35 D. Alarme		326,70
35 E. Système audio		
35 F. Système éclairage		
Dépenses diverses		
36. Supplément de traitement au curé		
37. Supplément de traitement au vicaire		
38. Indemnité au prêtre habitué ou vicaire		
39. Honoraires des prédicateurs		
40. Visites décanales		
41. Remises allouées au trésorier		
42. Remises allouées à l'Evêché		
43. Acquit des anniversaires, messes et services religieux fondés		
44. Intérêts des capitaux du		
45. Papiers, plumes, encres, registres de la fabrique, etc.		
46. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.		
47. Contributions	1.500,00	1.781,39
48. Assurance contre l'incendie	12.500,00	12.829,90
49. Fonds de réserve		9.000,00
50. Autres dépenses ordinaires		
a) ONSS-Partena	16.000,00	18.564,23
b) Régie des eaux	1.500,00	2.558,34
c) Sabam		68,00
d) Frais administratif		136,90
e) Autres assurances		

Total dépenses ordinaires	68.250,00	86.124,08
II. DEPENSES EXTRAORDINAIRES		
51. Déficit du compte de l'année 2017		17.395,45
52. Déficit présumé de l'exercices courant		
53. Placement de capitaux		
54. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, meubles et ustensiles non compris au Chap. Ier		
55. Décoration et embellissement de l'église		
57. Grosse réparations, construction du presbytère		
58. Grosse réparations, constructions du cimetière		
59. Grosse réparations, constructions d'autres propriétés bâties		
60. Frais de procédure		
61. Autres dépenses extraordinaires		
a) intervention SIBELGA		
Total dépenses extraordinaires	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES	85.000,00	124.837,62
III. RECAPITULATIF		
Total dépenses arrêtées par l'Evêque	16.750,00	21.318,09
Total dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la Région : <i>ordinaire</i>	68.250,00	103.519,53
Total dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la Région : <i>extraordinaire</i>	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES	85.000,00	124.837,62
Balance Recettes	148.396,90	104.773,38
Balances Dépenses	85.000,00	124.837,62
EXCEDANT	63.396,90	-20.064,24
Intervention communale exercices antérieurs		

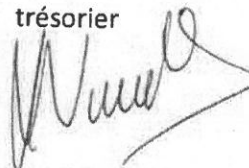
- (1) Il ressort d'un courrier de la Ville de Bruxelles du 16 mai 2017 que la clef de répartition entre Bruxelles et Ixelles était erronément calculée pour les budgets 2009 à 2011 et que la Ville demande à revenir vers la répartition exacte, soit une intervention de la Ville de Bruxelles à concurrence de 1,40 % dans le budget de la Fabrique d'Eglise Saint-Boniface. Le Collège de la commune d'Ixelles en avait été informé par un courrier de la Ville de Bruxelles adressé le 31 août 2016.

Approuvé en sa séance du 11 mars 2019.

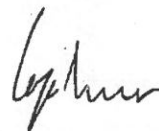
Olivier de Clippele
président



André Vanderstraeten
trésorier



Luc Terlinden,
curé



CAPOBIANGO



Selim Haddad



MARTA QUINONEZ

COMPTE ANNUEL DE L'EXERCICE JAARREKENING VAN HET DIENSTJAAR	2018
ETABLISSEMENT DE CULTE - EREDIENSTINSTELLING	

CONCORDANCE FINANCIERE / FINANCIERE OVEREENSTEMMING
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE 2018
FINANCIERE TOESTAND OP HET EINDE VAN HET DIENSTJAAR 2018

Solde financier au 01/01/2018 - Financieel saldo op 01/01/2018 45.977,26

RECETTES AU COMPTE / ONTVANGSTEN OP DE REKENING	104.773,20	
DEPENSES AU COMPTE / UITGAVEN OP DE REKENING	<u>-107.441,98</u>	
Tot(a)al	-2.668,78	<u>-2.668,78</u>
Solde/Saldo		43.308,48

MOYENS DE FONCTIONNEMENT / WERKINGSMIDDELEN

1. Caisse / kas		
2. Compte à vue / Zichtrekening	43.308,47	
3. Spaarrekening / Compte d'épargne		
4. ...		
Tota(a)l	<u>43.308,47</u>	<u>-43.308,47</u>

Contrôle/Controle

Je constate une différence de : 0,01

Cette différence est sûrement due à Excel